

Un court métrage sur la tendresse et le handicap en tournage à Besançon



C'est une question dont on parle peu : l'avenir des enfants handicapés après le décès de leurs parents. Un court-métrage était en tournage sur ce thème à Besançon, avec la participation de jeunes du CMPro Vaucluse. Le titre du film: "Tendre héritage".

Par Claire Schaffner

Publié le 28/06/2017 à 18:00

"Après nous, qui va leur donner amour et tendresse ?" cette question, beaucoup de parents de personnes en situation de handicap se la posent. Le réalisateur Florent Brischoux a exploré cette problématique dans une série d'interviews. Il projetait de faire un documentaire sur le sujet. Il a finalement opté pour une fiction. "Tendre héritage" (c'est son titre) raconte l'histoire d'un père âgé de 70 ans et de son fils handicapé qui doivent faire face au décès de la mère de famille;

Devant la caméra : des acteurs professionnels bien sûr mais aussi huit jeunes du **CMPro Vaucluse** qui participent pour la première fois à un tournage.



Tournage du court-métrage "tendre héritage"
C'est une question dont on parle peu : l'avenir des enfants handicapés après le décès de leurs parents. Un court-métrage est en tournage sur ce thème à Besançon. Son titre: "Tendre héritage". - France 3 Franche-Comté - Interviews de Florent Brischoux, réalisateur; Louis-Philippe et Marie-Cécile, figurants; Bernard William, comédien. Equipe : Michel Buzon; Florence Petit; Marie Baschung et Manu Blanc.